

Commune de Notre-Dame de Bondeville

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi vingt-huit mai deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Notre-Dame de Bondeville s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sur convocation de Madame le Maire en date du vingt-et-un mai deux mille vingt-quatre et sous sa présidence.

Étaient présents : Myriam MULOT, Maire ; Christian FOSSOUL, Dieinaba SY, Eloi DIARRA, Michèle GUEROUT, Franck PETIT, Marie-Hélène HANIVEL, Adjointes ; Louissette LECOQ, Claude GOUPIL, Georges BENAKOU, Nathalie MOREL, Virginie BOTTAIS, David PERRAULT, Marc CHANTERIE, Alain QUIBEL, Patricia HAUCHARD, Stéphane DUPONQ, Sandrine BELHACHE-DIET, Jean-Philippe TANNAY, Rigobert LOEMBA, Stéphanie DELBOS, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Bernard BIANCO ayant donné pouvoir à Dieinaba SY ; Christel DELAMARE ayant donné pouvoir à Michèle GUEROUT, Joël BENARD ayant donné pouvoir à Nathalie MOREL, Eric DURAND ayant donné pouvoir à Eloi DIARRA, Anne BENARD ayant donné pouvoir à Marie-Hélène HANIVEL, Martine ROBERGE ayant donné pouvoir à Myriam MULOT, Chantal JARNIOU ayant donné pouvoir à Alain QUIBEL.

Absent : Philippe RICHIER.

Secrétaire de séance : Dieinaba SY.

Membres en exercice : 29 – Présents : 21 - Pouvoirs : 7 - Voix délibératives : 28

2024-33

**CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT DE MATÉRIELS
POUR LES SERVICES TECHNIQUE : AUTORISATION DE SIGNATURE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;

Vu le Code de la Commande Publique notamment ses articles L. 2113-6 à L. 2113-8, L. 2124-2, L. 2313-4, R. 2143-1, R. 2161-2, R. 2161-4, R. 2161-12, R. 2343-1 ;

Considérant la proposition de la Ville de Caudebec-les-Elbeuf de constituer un groupement de commande pour l'achat de matériels pour les services techniques (quincaillerie générale, électricité, plomberie, peinture, serrurerie),

Considérant que les Communes de Bihorel, Cléon, Darnétal, Elbeuf, Franqueville-Saint-Pierre, Grand-Quevilly, La Londe, Le Mesnil-Esnard, Petit-Couronne, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Sotteville-lès-Rouen, Tourville-la-Rivière ont fait part de leur adhésion à ce groupement,

Considérant qu'il convient à s'associer à ce groupement pour obtenir des conditions financières globalement plus intéressantes puisque Notre-Dame de Bondeville partage à la fois des besoins et des objectifs similaires,

Considérant que la Commune de Caudebec-les-Elbeuf se propose d'être le coordonnateur de groupement,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Madame Dieinaba SY,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
par 28 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

- **AUTORISE** la passation d'une convention constitutive de groupement de commandes avec la Ville de Caudebec-les-Elbeuf pour l'achat de matériels à destination des services techniques (quincaillerie, électricité, plomberie, peinture, serrurerie),
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention et tout document s'y rapportant.

Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen (53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au service de l'État.

Publiée le :

Madame le Maire,
Myriam MULOT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604743-20240528-2024-33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/05/2024